

*Mairie de Plainval*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE PLAINVAL
SÉANCE DU 09 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur BETHELMY Taylor, Maire.

Date de Convocation : 02/06/2026	<u>Présents</u> : Messieurs Taylor BETHELMY, Samuel DOVERGNE, Bertrand CAUWENBERGHS, Nicolas BAUDE, et Thierry LAUDE, Mesdames Kathleen VENTURA, Marie-Thérèse LECUYER - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T
Date d'affichage : 02/06/2026	
Membres en Exercice : 11	<u>Absents excusés</u> :
Membres Présents : 7	<u>Pouvoirs</u> : Sandrine PINTO GIUDICI, Véronique COINTREL, Mathieu HERTIER, Sylvie LEBLOND,
Membres votants : 11	<u>Secrétaire de séance</u> : Nicolas BAUDE

Délibération 46-2026

Adhésion à l'association des Amis de la Gendarmerie

Les Amis de la Gendarmerie est une association reconnue d'intérêt général, créée en 1932 et à but non lucratif, réglé par la loi du 1^{er} juillet 1901, et qui a pour vocation principale de mieux faire connaître la Gendarmerie, la faire apprécier et la soutenir.

Cette association a plus précisément pour objet de :

- Promouvoir les valeurs portées par la Gendarmerie nationale ;
- Transmettre ces valeurs aux jeunes générations ;
- Soutenir les gendarmes dans leurs missions au service de la population ;
- Consolider les liens entre la gendarmerie et la Nation ;
- Enfin, entretenir un réseau associatif qui regroupe des adhérents chargés d'assurer le rayonnement de l'association au profit de la Gendarmerie nationale.

Le siège social de l'association est situé 45 boulevard Vincent Auriol, 75013 PARIS.

Il est précisé que l'association s'interdit toute prise de position de nature politique, confessionnelle ou philosophique. Ces questions sont exclues des discussions au cours des réunions de l'association.

Les membres de l'association sont regroupés en comités, sur la base d'au moins un comité par département. L'objectif est d'atteindre un comité par compagnie de gendarmerie.

Le Conseil Municipal décide, à 9 POUR et 2 ABSTENTIONS, d'adhérer à l'association les Amis de la Gendarmerie pour l'année 2026 et pour un montant de cotisation annuelle de 100 euros.

A Plainval, le 10 juin 2026
Le Maire,
BETHELMY Taylor

